Marius Morel

Bulletin Municipal

N°35 - Juillet 2013

Dullin

en Savoie

Janie Petit

Marie-Alice Carpentier

Léo Hengy

Colette Reynaud

1973
Dullin
40ans
des gîtes
2013
Journée
Outils en Mains
et
Peintres en Liberté
7 Juillet 2013

Le Mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous.

Nous voici arrivés dans la dernière ligne droite du mandat et celle-ci s'annonce chargée.

Du côté des travaux, outre le chantier de la maison Montigon, celui de la rénovation de la place, qui est prévu pour la fin de l'année, va représenter un gros travail et sûrement quelques désagréments pour les personnes qui empruntent cette voie. Aujourd'hui, après ouverture et analyse des offres des entreprises, nous risquons de devoir reporter une partie des travaux au printemps.

Nous allons aussi réaliser la 3éme tranche de rénovation de l'auberge de Mandrin qui consistera principalement à l'équiper d'un élévateur pour répondre à l'obligation de mise aux normes d'accessibilité. Un ravalement des façades est aussi envisagé ainsi qu'une réfection des cuisines (parois, plafonds, isolation...)
Nous ne connaissons pas le montant de ces travaux, l'appel à candidature n'étant pas encore fait. Le budget de l'auberge sera modifié en conséquence. Nous savons que nous disposons d'environ 40 000 euros d'autofinancement et d'un droit à subvention de 30 000 euros. La volonté est de rester dans ces enveloppes.

Du côté administratif, deux enquêtes publiques sont déjà prévues :

- *une pour valider le projet de modification du PLU pour l'aménagement de la zone AU du chef-lieu. Elle se déroulera du 22/07 au 23/08 et sera ouverte aux heures d'ouverture au public de la mairie. Le commissaire enquêteur sera présent les 22/07 de 16 à 18h, le 07/08 de 14 à 16h et le 23/08 de 15h30 à 17h30.*
- *l'autre pour l'aliénation de 2 tronçons de chemin rural.*

Nous en aurons peut-être une 3éme pour la Déclaration d'Utilité Publique sur l'acquisition de la Zone AU du chef-lieu.

Enfin, la réorganisation des temps scolaires de la rentrée 2014, pour satisfaire à la loi sur les rythmes scolaires, s'annonce d'ores et déjà compliquée et coûteuse.

Tout cela nous amènera aux prochaines élections pour lesquelles je n'envisage pas de postuler à un nouveau mandat. Ce qui semble être aussi le choix de la plupart des conseillers actuels.
Je pense important de le faire savoir maintenant afin que ceux qui souhaiteraient s'investir dans la vie municipale aient le temps à la fois de prendre connaissance de la diversité des dossiers et de bâtir un projet.

En vous souhaitant un bon été.

André Bois

Dullin
Bulletin Municipal N°35

Sommaire

Le Mot du Maire	*page 1*
Budget	*page 2*
Urbanisme	*page 8*
Travaux	*page 10*
Ecole	*page 12*
Manifestations	*page 14*
Grotte de Mandrin	*page 18*
Le coin des Poètes	*page 19*
Infos Pratiques	*page 20*

Section de fonctionnement

Chapitre	NATURE	DEPENSES CA 2012 en euros	RECETTES CA 2012 en euros	DEPENSES BP 2013 en euros	RECETTES BP 2013 en euros
011	**Charges à caractère général :** énergie, entretien de voies et réseaux, fournitures de petits équipements, assurances,...	138 831		146 200	
012	**Charges de personnel** (y compris péri-scolaire)	163 540		170 000	
014	**Atténuation de produits :** Fonds de Péréquation des ressources communales et intercommunales			3 600	
65	**Autres charges de gestion courante :** indemnités des élus, subventions aux associations, contributions à la CCLA	52 445		62 088	
66	**Charges financières :** intérêts des emprunts	2 610		17 200	
67	**Charges exceptionnelles**	0		500	
6811	**Dotations aux amortissements**	742		742	
023	**Virement à la section d'investissement**			137 316	
70	**Produits des services :** cantine, garderie		16 052		16 050
73	**Impôts et taxes :** taxes habitation, foncières, taxes sur les pylônes		209 726		187 721
74	**Dotations, participations :** subventions d'état et autres organismes		102 095		85 200
75	**Autres produits de gestion courante** : produit des gîtes, salles des fêtes		184 324		185 000
013	**Atténuation de charges**		2 377		
76	**Produits financiers**		0		
77	**Produits exceptionnels**		2 894		0
002	**Excédent antérieur reporté**		53 639		63 676
	TOTAL	**358 169**	**571 108**	**537 647**	**537 647**
	Excédent de fonctionnement	**212 939**			

L'année 2013 enregistre la baisse annoncée des dotations de l'Etat.
Jusqu'en 2012, la commune de Dullin bénéficiait d'une bonification des dotations d'état au titre de son classement en commune défavorisée.

L'état a modifié les modalités de calcul de l'effort fiscal, ce qui explique qu'une quarantaine de communes dont Dullin n'est plus dans la catégorie "défavorisées".
Cette modification se traduit pour la commune de Dullin par une perte de 20 000 € environ sur le versement des dotations d'Etat.

DEPENSES de fonctionnement CA 2012 en euros **Total : 358 169 €**

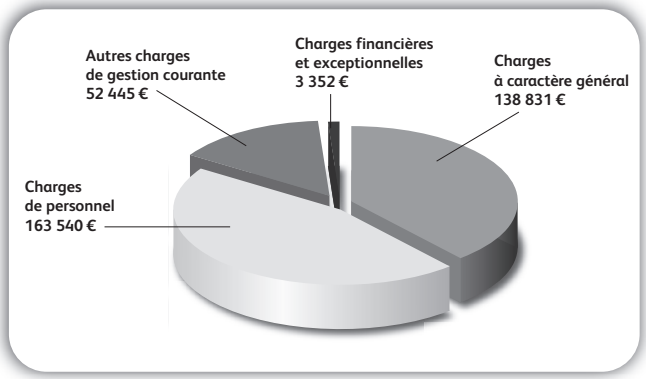

RECETTES de fonctionnement CA 2012 en euros **Total : 571 108 €**

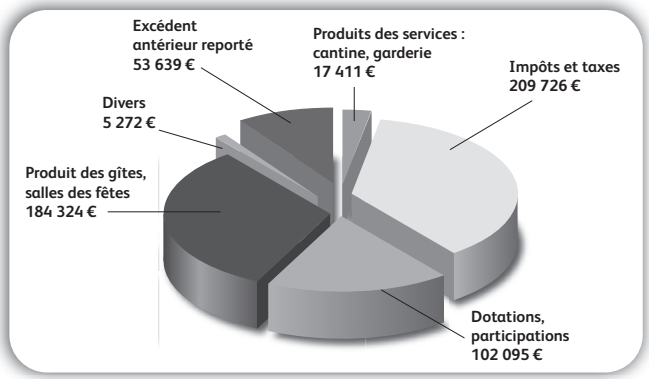

Section d'investissement

N°	DEPENSES	Réalisations 2012	Restes à réaliser	Nouveaux crédits votés	Total BP 2013 (restes à réaliser + nouveaux crédits)
001	Déficit d'investissement reporté	34 291			
16	Emprunts et dettes (annuité en capital)	10 808		31 000	**31 000**
165	Cautions	650			
40	Promotion commune				
60	Place du chef-lieu / Aménagements paysagers	3 982	15 234	216 000	**231 234**
61	Salle polyvalente	30 906	74 094		
66	Aire de Jeux			10 000	**10 000**
74	Urbanisme	34 739			
77	Voirie	6 611		35 000	**35 000**
78	Bornes à Incendie				
81	Maison Montigon	87 746	496 677		**496 677**
94	Mairie	2 111	2 111	4 000	**6 111**
95	Réhabilitation Site Gites	44 841	9 095	16 000	**25 095**
97	Matériels Commune	8 935		15 000	**15 000**
98	Enfouisement de lignes			120 000	**120 000**
99	Sentiers			3 000	**3 000**
	Total Général	**265 620**	**597 211**	**484 050**	**1 081 261**

	RECETTES	Réalisations 2012	Restes à réaliser	Nouveaux crédits votés	Total BP 2013 (restes à réaliser + nouveaux crédits)
R001	Excédent d'investissement reporté N-1			236 448	**316 448**
10	Dotations et réserves	230 573		177 217	**177 217**
16	Emprunts et dettes (1)	300 000	100 000	225 898	**325 898**
21	Virement section de fonct.			137 316	**137 316**
2031	Rembt du BA zone AU (dépenses 2012)			34 740	**34 740**
28	Amortissements	742		742	**742**
60	Aménagements paysagers et chef-lieu			57 400	**57 400**
61	Salle polyvalente	37 280			
81	Maison Montigon	10 500	31 500		**31 500**
95	Réhabilitation Site Gites	2 973			
	Total Général	**582 068**	**131 500**	**949 761**	**1 081 261**

Budget Annexe de l' Auberge

		DEPENSES CA 2012 en euros	RECETTES CA 2012 en euros	DEPENSES BP 2013 en euros	RECETTES BP 2013 en euros
	FONCTIONNEMENT				
11	Entretien, Rép biens immobiliers, Honoraires	1 077,47		5 000,00	
66	Charges financières - Intérêts d'emprunts	822,06		800,00	
23	Virement à la section d'investissement (diff recettes/dépenses)			34 033,84	
042/68	Dotations aux amortissements	12 719,16		14 213,53	
002	Excédent antérieur reporté		19 461,97		27 412,02
75	Loyer auberge		20 501,74		23 000,00
042	Amortissements des subventions		2 067,00		3 635,35
	Total fonctionnement	**14 618,69**	**38 757,21**	**54 047,37**	**54 047,37**

	INVESTISSEMENT				
16	Remboursement emprunts	3 106,94		3 200,00	
16	Caution de gérance			7 500,00	
23	Construction			46 770,09	
020	Dépenses imprévues			4 200,00	
040/13913	Amortissements des subventions	2 067,00		3 635,35	
001	Excédent d'investissement reporté		2 012,85		9 558,07
021	Virement section de fonctionnement				34 033,84
16	Dépôts & cautionnements reçus				7500,00
040/28	Amortissements		12 719,16		14 213,53
	Total Investissement	**5 173,94**	**14 732,01**	**65 305,44**	**65 305,44**

Budget Annexe du CCAS

		DEPENSES CA 2012 en euros	RECETTES CA 2012 en euros	DEPENSES BP 2013 en euros	RECETTES BP 2013 en euros
	FONCTIONNEMENT				
11	Repas communal	2 801,53		4 657,52	
74	Subvention du budget principal		3 500,00		3 000,00
77	Produits exceptionnels (dons)		312,00		
02	Excédent antérieur reporté		647,05		1 657,52
	Total fonctionnement	**2 801,53**	**4 459,05**	**4 657,52**	**4 657,52**
	INVESTISSEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Budget Annexe

Aménagement de la Zone A.U. du Chef-Lieu

		DEPENSES BP 2013 en euros	RECETTES BP 2013 en euros
	FONCTIONNEMENT		
11	Entretien, Rép biens immobiliers, Honoraires	34 050	
042/7133	Variation des encours de production de biens		34 050
	Total fonctionnement	**34 050**	**34 050**

	INVESTISSEMENT		
040/3355	Etudes	34 050	
16	Emprunt / Virement du budget principal		34 050
	Total Investissement	**34 050**	**34 050**

L'aménagement de la zone AU du chef-lieu nécessite la création d'un budget annexe.

En effet, cette opération a une finalité économique de production et non de constitution d'immobilisation puisque les lots aménagés et viabilisés sont destinés à être vendus.

Ce budget est alimenté dans un premier temps par des avances prises par le budget principal. Il enregistre toutes les opérations liées à l'aménagement de la zone (achats, études, travaux, avances, ventes, emprunt...)

Explication du Budget primitif 2013

Section de fonctionnement Dépenses /011 : la somme de 34 050 € correspond aux honoraires des différents cabinets d'études (aménagement, sondage, relevé topographique) payés en 2012 sur le budget général. Cette somme est comptabilisée en recette d'investissement/2031 du Budget principal.

Section d'investissement Recettes /16 : la même somme correspond à l'avance prise par le budget principal. Cette avance est comptabilisée en dépense d'investissement / 276341 du budget général.

Zoom sur la fiscalité

Source : ASADAC Territoires

	Taux communaux en 2011 pour Dullin	Variation annuelle moyenne **des bases d'imposition** entre 2007 et 2011	Variation annuelle moyenne **des taux d'imposition** entre 2007 et 2011	Taux moyens communaux de 2011 aux niveaux	
				national	**départemental**
Taxe d'habitation	**7,22 %**	**3,72 %**	**0 %**	**23,76 %**	**17,21 %**
Foncier Bâti	**17,03%**	**3,88 %**	**0 %**	**19,89 %**	**20,62 %**
Foncier non Bâti	**93,21%**	**1,43 %**	**0 %**	**48,56 %**	**94,91 %**

	2011
Effort fiscal de la commune	0,941
Effort fiscal myen de la strate	0,989

L'effort fiscal permet de mesurer la pression fiscale exercée sur les contribuables. Pour DULLIN, il se situe en deçà du niveau moyen des communes de même strate (- 500 hab), offrant des marges de manœuvre potentielles à la commune.

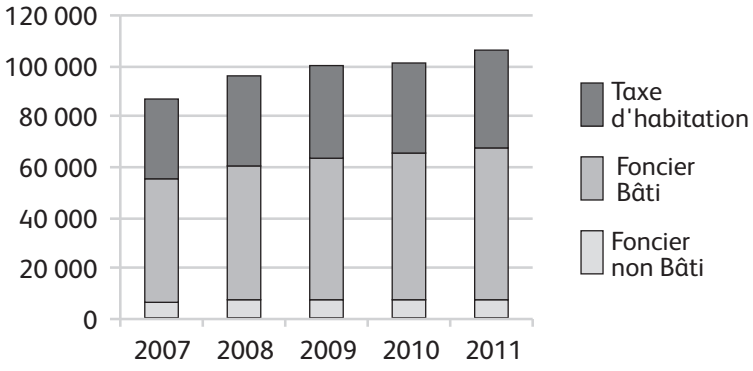

L'augmentation des produits « 3 taxes locales » est due à la revalorisation des bases décidée chaque année par l'ETAT (ex : 2 % en 2011) et à la hausse des bases « naturelles » de la commune (ex : habitations supplémentaires).

Les capacités de financement

Au vu des projets envisagés par la municipalité, l'ASADAC Territoires (Agence Savoyarde d'Aménagement de Développement et d'Aide aux Collectivités) a procédé, à notre demande, à une analyse des comptes de la commune afin de dégager les caractéristiques financières de la collectivité et estimer ses capacités d'investissement à plus ou moins court terme.

Il ressort de cette étude que les investissements réalisés sur la période 2007-2011 s'élevant à 1,4 M € TTC ont pu être financés en grande partie (60 %) par l'autofinancement dégagé chaque année après avoir déduit des recettes de fonctionnement les charges courantes et récurrentes. Le faible niveau de l'encours de la dette communale permet à la municipalité d'envisager sereinement le recours éventuel à l'emprunt pour financer de nouveaux projets sans trop impacter la situation financière de la commune.

Au regard d'un contexte défavorable aux collectivités du fait notamment des mesures restrictives sur les concours financiers de l'Etat, la commune de Dullin peut s'appuyer sur un patrimoine immobilier important (auberge, gîtes, maison Montigon) dont les revenus permettent d'enregistrer chaque année un excédent.

Zone AU :
les principes d'urbanisation retenus

A la suite de l'étude d'urbanisme réalisée par le bureau d'études Lieux-Dits et présentée déjà en réunion publique, voici une présentation des principes retenus pour l'urbanisation de la zone AU du chef-lieu. Ce programme sera inscrit dans le Plan Local d'Urbanisme dans le cadre de la modification n°1 du document d'urbanisme. Une enquête publique est en cours.

Le maintien d'un espace vert généreux au cœur de la zone : possibilité d'acquérir des LOTS DE JARDINS POTAGERS supplémentaires situés sur un espace collectif traversé par des cheminements piétons, pour :
- agrandir son jardin, développer une pratique maraîchère;
- dégager un grand "espace vert" d'un seul tenant, en écho au paysage actuel du village;
- créer un espace de convivialité, également ouvert aux habitants du village, qui ne disposent pas de jardins, voire à quelques citadins...

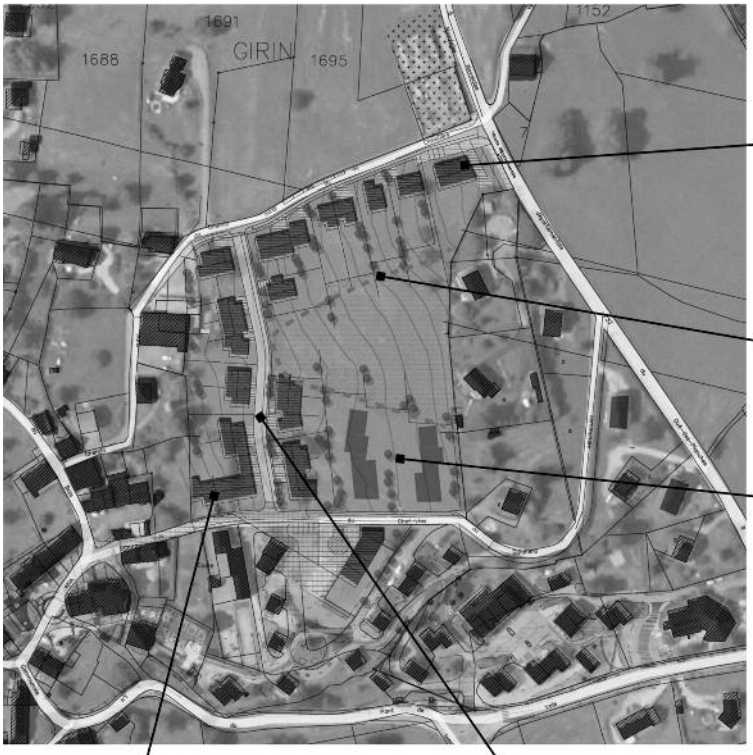

Emplacement pour l'implantation d'une activité économique

La structure végétale suit les courbes de niveaux, offrant des perméabilités visuelles entre les constructions.

Identification d'une réserve foncière communale pour le futur : équipement collectif, urbanisation future ou développement de l'offre d'accueil touristique.

Une urbanisation de type "centre de village" s'accrochant aux voiries

La création d'une nouvelle voie raccordant la route de l'école et celle du cimetière pour mailler la circulation et solutionner certains problèmes d'accès au centre bourg aujourd'hui.

Un principe de densité dégressive :
plus dense proche du chef-lieu et
étalement relatif en allant sur le cimetière.

PROGRAMME DE LOGEMENTS

- Une trentaine de logements.
- Phasage en 3 temps sur 20 ans environ.
- Diversité des logements : petits collectifs, intermédiaires, individuels.
- Logements locatifs en accession à la propriété dont une part sociale.
- Possibilité de réserver un lot pour un groupe d'auto-promoteurs (particuliers ou se rassemblent pour concevoir; organiser le financement, co-réaliser un projet d'habitat)

Où construire à Dullin ?

Il y eut un temps avant l'ouverture de l'autoroute: Dullin était alors un village rural et agricole accueillant quelques résidences secondaires.

Il y eut un temps après : la construction du village des gîtes, l'accueil de maisons individuelles sur du terrain à bâtir bon marché, l'explosion du nombre de voitures individuelles indispensables pour permettre la vie à la campagne.

Il y a maintenant une nouvelle période qui s'est ouverte : des expressions comme « halte au mitage », « non à l'étalement urbain » sont apparues à l'occasion des lois « Grenelle » de 2008 et 2009.

A cette époque le prix du terrain constructible ne dépassait pas 3 ou 4 fois la valeur du terrain agricole. Les propriétaires-vendeurs étaient des paysans qui avaient trimé toute leur vie, à la suite de leurs aïeux, pour tirer un maigre revenu de leur travail et élever leur famille. Cela venait souvent compenser une petite retraite.
Autrefois, en milieu rural, les règles qui régissaient la constructibilité des parcelles étaient suffisamment souples pour permettre à des conseils municipaux d'intégrer dans les Plans d'Occupation des Sols des années 70 des surfaces considérables. Les élus n'hésitaient pas à « distribuer » généreusement des terrains constructibles.

Nos communes se sont retrouvées avec des dizaines d'hectares de terrains constructibles dispersés sans aucune logique.

La loi permettait aux conseillers municipaux de distribuer ces « droits à construire » équivalents à des « valeurs monétaires ». Certains propriétaires les ont utilisées immédiatement, d'autres les ont conservées comme une épargne à utiliser en cas de coup dur.

On a donc vu des maisons se construire un peu partout, obligeant les communes à améliorer les routes, à participer à la mise en place de réseaux payés par tous les utilisateurs et non par les vendeurs de parcelles. Avoir un ou des terrains constructibles a pu être considéré comme un droit et non comme une chance.

L'exemple de Dullin est significatif. Pour une superficie communale de 530 ha, le registre parcellaire indique 830 comptes propriétaires. Si on enlève les doubles comptes on peut estimer à environ 600 le nombre effectif de propriétaires. Environ deux tiers d'entre eux sont des propriétaires « historiques » ayant hérité de biens familiaux, un tiers est formé de « nouveaux » propriétaires ayant acheté une maison ou une parcelle depuis la fin des années 60.
Lors de l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) voté en 2007, ce sont environ 40 propriétaires sur 600 (soit 7 %) qui se sont retrouvés avec un « potentiel constructible ». C'est de la part de ces propriétaires que nous avons eu le plus de critiques et de revendications.

Aujourd'hui, les lois « Grenelle » imposent aux collectivités de préserver le foncier et de privilégier

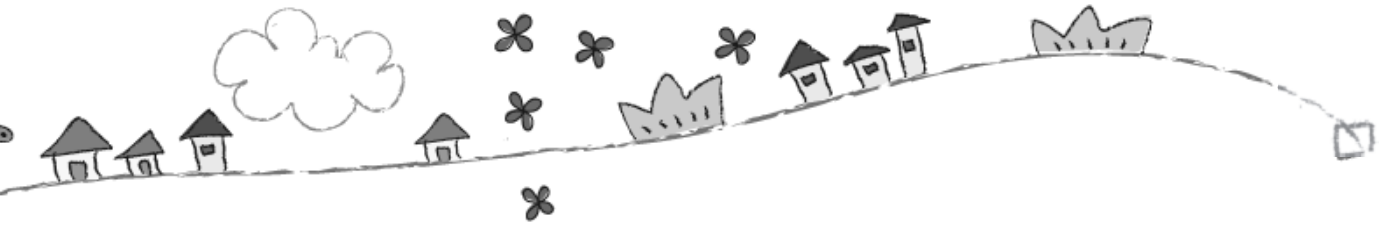

la densification de leur territoire, ce qui favorise une organisation plus économe financièrement. Cet aspect est assez facile à comprendre.

Cette mutation est brutale : en 30 ans le prix du terrain constructible est passé de 4 fois la valeur du terrain agricole (2 € le m^2) à plus de 150 fois (75 € le m^2). D'abord parce qu'il y a encore des personnes qui peuvent mettre ce prix là pour acheter leur tranquillité, parce qu'il reste des parcelles qui sont régies par les anciens règlements. Combien de jeunes couples, hormis quelques héritiers fortunés, pourront réaliser leur projet de construction ?

L'organisation de nos villages était fondée sur la vie agricole. Les paysans ont créé leurs fermes et nos différents hameaux au milieu de leurs terres. Cette logique et la relation avec la terre ont totalement disparu aujourd'hui : d'un outil de production, la terre est devenue un outil de spéculation. C'est la raison pour laquelle le conseil municipal s'est engagé dans le renforcement du chef-lieu en décidant d'urbaniser la zone AU du chef-lieu prévue par le PLU de 2007.

Loin de vouloir construire la ville à la campagne, il s'agit de retrouver une logique de «village» où un ensemble de maisons se construisent les unes près des autres. Il s'agit de favoriser la création de services, d'utiliser les routes pouvant supporter un apport supplémentaire de quelques voitures, d'accueillir des familles et des enfants afin de conserver notre école, et de permettre à des jeunes aînés de rester au village dans des maisons adaptées à leurs besoins.

Les 2 ha de terrain de la zone à urbaniser du chef-lieu ont fait l'objet d'une demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) lors du conseil municipal du mois de février. Cette DUP sera activée si la négociation à l'amiable entreprise par l'Etablissement Public Foncier Local n'aboutissait pas.

L'ouverture à l'urbanisation se fera également si des porteurs de projet se manifestent. Ils le feront d'autant plus facilement et en intégrant au mieux les orientations d'urbanisme que des personnes se porteront candidates à venir ou rester habiter à Dullin. C'est un véritable appel à volontariat.

André Bois
Francis Ampe

Les travaux à Dullin

La maison “Montigon”

Depuis notre dernier bulletin, les travaux “rénovation maison Montigon” ont été fortement ralentis par les intempéries, et par des délais allongés de fabrication des menuiseries extérieures. Ceci a retardé l’intervention des autres corps d’états. Après une relance auprès du cabinet d’architecture pour que la situation évolue plus rapidement, les travaux ont repris par la pose des portes et fenêtres, la réalisation des doublages et cloisonnements, après l’intervention des plombiers et électriciens. Le mur en pierres va être démoli et sera reconstruit à son nouvel emplacement. Ceci en coordination avec les travaux de requalification du Bourg et notamment l’enfouissement de lignes électriques et téléphone. Ces travaux devraient débuter à l’automne.

En début d’année 2014, les deux appartements T3 et T4 seront mis en location et seront accordés prioritairement à des familles ayant des enfants susceptibles d’êtres scolarisés à Dullin et ou une personne qui s’installerait comme assistante maternelle.
Les personnes interressées peuvent s’inscrire en mairie dès à présent.

L'Auberge de Mandrin

Après avoir marqué une pose dans les travaux d'accessibilité, nous devons les reprendre pour être en conformité en 2015. Nous étudions actuellement l'installation d'un élévateur qui desservira la salle à manger et les chambres à l'étage. Pour obtenir l'intégralité des subventions qui nous ont été accordées, nous devrons également procéder à la réfection des façades et à une remise aux normes partielle de la cuisine, tout en restant dans une enveloppe qui ne fera pas appel à un emprunt supplémentaire.

L'aire de jeux

Une remise en état du mini-golf s'impose. Les éléments en bois accusent les méfaits des intempéries ainsi qu'une utilisation anormale par certains qui piétinent ou roulent sur les structures.
Une balançoire avec trois éléments a été installée. Elle est destinée à l'usage des enfants de 3 à 7 ans, sous la surveillance impérative d'un adulte. Nous demandons aux parents accompagnateurs d'être plus vigilants afin que l'aire de jeux conserve tout son attrait pour le bien de tous.

La Salle des fêtes

Les travaux de la salle des fêtes, toiture et sols ont été réalisés dans de bonnes conditions techniques et financières et donnent entière satisfaction aux utilisateurs.
Notre employé communal Michel Chapuis a profité de la trève hivernale pour effectuer des travaux d'entretien, lasurage des bancs, barrières de balcon, menuiseries des gîtes, entretien du cimetière, de l'aire de jeux, de la place du village.

Assainissement individuel

A Dullin, on s'démerde...

Suite à l'annonce parue dans le bulletin de janvier, une opération de vidange groupée de fosses septiques a été organisée fin avril.
Une dizaine d'inscrits ont pu bénéficier d'une réduction de 20 % sur cette opération réalisée par l'entreprise Aoste vidange.
Il est rappelé que la vidange (et le contrôle) des fosses septiques et des fosses toutes eaux est obligatoire tous les 5 ans.
La protection sanitaire de l'assainissement individuel relève du Service public d'assainissement non collectif (SPANC) géré par la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette.

Merci à Gérard Brisa et à Francis Ampe.
Ceci devrait motiver des volontaires à organiser des opérations groupées.

Classe découverte à Paris pour le cycle 3 d'Ayn

La classe de CE2, CM1, CM2 du RPI est partie à la découverte de la capitale du 12 au 17 mai.

Une semaine riche en visites qui clôture ce projet pédagogique initié par la maîtresse Jennifer Graffin et entièrement monté avec la participation des élèves. En effet, les enfants ont été impliqués dans toutes les étapes de ce projet : choix de la destination, demandes de devis et de subventions, fabrication et vente de confitures pour le financement…

Le programme prévoyait un tour panoramique de Paris dès leur arrivée le dimanche, la visite de la Tour Eiffel et des égouts de Paris le lundi, le cimetière du Père Lachaise, le quartier de la Défense et l'Arc de Triomphe le mardi, le Louvre, l'Ile de la Cité et Notre Dame le mercredi et le soir : virée nocturne sur les bateaux mouches, Versailles le jeudi et une matinée surprise au musée Grévin le dernier jour. Le temps a été relativement clément et les élèves, coiffés de leurs casquettes bleues claires à l'effigie de l'école, ont pu pleinement profiter de leur séjour dans la capitale. Une belle initiative qui montre le dynamisme du RPI Ayn-Dullin.

En juin, ce fut au tour de la classe des CP, CE1 de Dullin de partir dans le Vercors avec leurs correspondants de La Plagne.

Lors de la kermesse des écoles organisée par la Cagnotte des Mômes avant les vacances d'été, les enfants ont présenté une exposition sur leur voyage à Paris.

Les élèves et leurs parents tiennent à remercier les accompagnatrices qui ont veillé au bon déroulement du séjour, ainsi que les mairies d'Ayn et Dullin et la Cagnotte des Mômes pour leur aide financière !

« Nous avons bien aimé cette classe découverte, nous avons bien aimé ce qu'on a fait et ce qu'on a vu était très beau. Ce qu'on a le plus aimé, c'est la Tour Eiffel, nous sommes montés au 2e étage et on a vu presque tous les monuments de Paris. Paris, c'était trop bien. »
Lisa M. + Lucie + Melvin

« C'était bien, j'ai appris beaucoup de choses et j'ai bien profité. »
Julien C.

« Plus aimé : tout. Moins aimé : l'intérieur de Versailles. J'ai bien aimé, même si la moitié des monuments je les avais déjà vus. »
Léo

« J'ai trouvé que la classe découverte était super bien. J'ai envie de retourner à Paris. »
Elsa

« J'ai trouvé que la Défense, la Tour Eiffel et les égouts, c'était bien. J'ai envie de retourner à Paris en classe découverte. »
Alissa

« J'ai bien aimé cette classe découverte. Plus aimé : La Tour Eiffel + Musée Grévin. Moins aimé : le cimetière du Père Lachaise -> à ne pas refaire. »
Kenza

« C'était très bien. La chose que j'ai le plus aimée, c'est la Tour Eiffel. La chose que j'ai le moins aimée, c'est le Louvre, car c'est ennuyant + le Musée Grévin. »
Maurice

«J'ai bien aimé la classe découverte, sauf les chambres, je me suis endormi tout le temps tard, sauf les deux derniers jours. A part ça, j'aimerais bien retourner à Paris. »
Clément

« J'ai bien aimé notre classe découverte. Les chambres étaient trop cools. Plus aimé : Musée Grévin + la Tour Eiffel + les jardins de Versailles + le tour en bateau mouche. Moins aimé : le cimetière du Père Lachaise + l'intérieur du château. A refaire. »
Lisa C.

« Les chambres n'étaient pas forcément bien constituées. Les journées étaient très bien réparties. Nous adorons le métro. Bref, cette classe découverte était extraordinaire. Elle restera toujours gravée dans notre tête. Nous y retournerons sans hésiter. »
Julien B. + William + Hugo + Eva

« Je me suis éclaté à Paris avec mes amis. J'aimerais bien retourner à Paris. Les chambres étaient cools, le bateau mouche, c'était super bien et les monuments, c'était super bien. Je n'ai pas trop aimé l'intérieur de Versailles, c'était un peu ennuyant. »
Esteban

« On s'est bien amusé et appris beaucoup de choses. »
Celia

« Cette classe découverte était géniale. Il y a des choses qui nous ont plu et des choses déplu. A refaire. »
Fabian + Alyson + Léa M. + Noah

« On a vu beaucoup de choses. La surprise c'était trop bien, car c'était le musée Grévin. »
Zoé

7 avril

Le repas communal

Ils étaient bien soixante en ce dimanche d'avril
Qui discutaient en groupes dans le hall de l'auberge
Un verre à la main, ils semblaient immobiles,
L'exiguïté des lieux limitant toute gamberge.

Ils étaient bien soixante, qui, comme chaque année
Avaient plaisir à se retrouver, notamment les aînés
Autour de ce sympathique repas communal
Organisé par le Comité d'Action Sociale.
Tous n'étaient pas là, il manquait quelques uns,
Empêchés par diverses occupations,
Et pour d'autres, c'est l'avenir de chacun,
Par une définitive « inoccupation ».

Quelques instants plus tard et quelque demi-étage plus bas
Autour des tables accueillantes, les groupes se formaient
Poursuivant discussions, histoires ou débats
Dans une chaude ambiance dont le niveau montait.

De temps à autre, le son d'un accordéon
Filtrait à travers ce sourd bruit de fond,
Accompagnant la voix chaude de l'artiste,
Sur des paroles d'hier, joyeuses ou tristes,

Jusqu'au dessert, où le rythme envoûtant
Des tangos, valses, mambos et autres salsas
Entrainèrent les plus jeunes ou les plus allants
A tourner quelques rondes ou risquer quelques pas.

Bref, une belle et bonne journée de convivialité
Qui donne envie d'atteindre d'autres festivités.

Pirus

2 février

Le bal costumé

La soirée dansante a attiré de nombreux adeptes dont les déguisements donnent à cette manifestation une note très festive.

26 janvier

La gremaillée

Des noix, des marteaux, des planches, des couteaux, des récipients, un monticule de cerneaux... recette d'une gremaillée 2013.

6 avril

Le concours de belote

Le concours de belote, abandonné pendant de longues années, a été brillamment organisé par Daniel et Christophe. Les amateurs de cartes ou les spectateurs ont apprécié et tous ont passé un bon moment dans une ambiance détendue.

Les rendez-

Jeudi 4 juillet
Salle des fêtes de Dullin

Vernissage de l'exposition « Jardin des toiles »

Plus de 220 œuvres exposées !
L'exposition est ouverte jusqu'au 11 août, les jeudis, vendredi, samedis et dimanches de 15h à 19h.

Vendredi 28 juin

Kermesse de l'école

Comme chaque année la Kermesse du RPI d'Ayn-Dullin a été organisée pour le plus grand bonheur des enfants. La date du 28 juin a permis à chacun de sentir ce parfum de vacances une semaine avant la date réelle. Dullin a accueilli cette année encore cette manifestation sur la place devant l'école.

Un des temps fort était l'exposition des travaux des enfants liés aux classes découvertes de Paris et du Vercors, mais aussi ceux réalisés par les classes de maternelle.

Ensuite, place aux jeux encadrés par les parents et les membres de l'association La Cagnotte des Mômes. Une nouveauté cette année, une structure gonflable a été louée pour permettre aux enfants de s'amuser différemment et plus intensément... Pour clôturer cette session jeu un cadeau était donné à chaque enfant ayant participé.

En parallèle, une buvette, un coin restauration et un fond musical ont été mis en place pour que la fête continue pour les parents comme pour les enfants.

L'année scolaire s'est donc terminée en fanfare.
Cette équipe de la Cagnotte des Mômes est en fin de parcours, une autre prendra la place pour faire perdurer ce relai social mené dans nos deux communes.
L'équipe a tout mis en œuvre pour que le financement d'activités pour les enfants puisse se poursuivre sur plusieurs années sans avoir besoin d'organiser de manifestations dans le but de récolter de l'argent.
Nous tenons à remercier les parents qui se sont mobilisés pour nous aider.
Nous sommes fiers d'avoir pu contribuer à rendre nos deux écoles attractives afin de maintenir les classes existantes.

vous de l'été

Dimanche 7 juillet
Un dimanche pas comme les autres....

Dans cette journée ont été regroupés :

40ème anniversaire des gîtes

La journée des « peintres en liberté »

La journée « Outils en mains »

Le vin d'honneur en présence de Jean-Pierre Vial, Sénateur, Gilbert Guigue, Conseiller Général.

Remise des prix en fin de journée.

Les artisans installés au centre du village des gîtes.

La visite guidée des gîtes.

M. Marius Morel
1er prix peintres "adultes"

Léo Hengy
1er prix peintres "enfants"

Le stand de Paul Rouillot, gagnant du prix du public.

Les activités se sont déroulées sous un beau soleil tant espéré, sur la place au « centre » du village des gîtes.
Les peintres, placés selon leur inspiration, avaient comme thème de travail « Autour des gîtes ».
Vous avez pu en profiter pour faire une visite guidée des gîtes si vous ne les aviez pas vus depuis leur réhabilitation.

Samedi 6 juillet
dans l'église de Dullin

Concert choral par les "Choeurs du Lac"

Samedi 20 juillet

Cinéma en plein air

Le beau temps était au rendez-vous pour le cinéma en plein air :
Ce fut un plaisir de voir ou revoir "Intouchables".

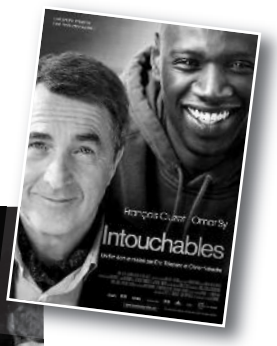

Une grotte sans fin

C'est à des découvertes surprenantes que nous a invité René Padernoz, Conseiller Général du canton de Yenne. Le mercredi 29 mai en mairie de Dullin son ami Hervé Marchand, président du Spéléo club de Belley et de l'Avant-Pays Savoyard (SBAPS) a présenté ses dernières et étonnantes découvertes.

Les spécialistes et les téméraires connaissaient déjà le kilomètre de galeries que l'on peut parcourir dans le noir absolu depuis l'entrée de la grotte de Mandrin. Une petite équipe du SBAPS a réussi, à force de patience et d'ingéniosité, à désobstruer une faille horizontale de 40m, bouchée au fil des siècles par le sable déposé par l'eau. Qu'elle ne fut pas leur surprise et leur joie (et la nôtre également) que de pouvoir découvrir et parcourir pour la première fois plus d'un kilomètre de galerie, ponctué de salles grandes comme des cathédrales, royaume des chauves-souris.

Evidemment ce parcours n'est accessible qu'aux spéléologues équipés et expérimentés.
Une publication prochaine et une conférence publique permettront aux amateurs de découvrir prochainement cette étonnante découverte.

En attendant le SBAPS organise des sorties d'initiation sur demande. On peut contacter le président au : 06 01 77 16 50.

Nul doute que dans les années à venir, la grotte de Mandrin continuera à nous réserver des surprises.

PS : ce soir-là nous avons également bénéficié d'une excellente présentation sur les variétés de chauves souris que l'on peut observer dans les grottes de notre région par Olivier Sousbi autre membre du SBAPS. La revue Mnémosyne publie un excellent article dans son dernier numéro (N°15) en vente chez les marchands de journaux de Pont de Beauvoisin.

Le coin des poètes

Monsieur Mathis, invité du repas des aînés, n'ayant pu se joindre à nous, nous a fait parvenir les deux textes ci-dessous. Nous les partageons avec vous.

Mon vieux miroir

Ce jour s'étirait trop, je faisais les cent pas,
En attendant midi et l'heure de mon repas...
Un miroir, impromptu, projeta mon image,
Il poussa un soupir... Et me dit sans ambages :

‹‹ Mais enfin tiens toi droit ! Au moins... Pour faire semblant
De n'avoir pas subi l'humiliation des ans,
Et hâte un peu ton pas, on dirait un gamin
Qui se rend à l'école et qui traîne en chemin !

Tu as vu ton allure... C'est celle d'un clochard !
Tu ne ressembles à rien ! Et puis ces yeux hagards
Qui se perdent au lointain toute la matinée...
Tu donnes l'impression d'un fantôme aviné !

Tu devrais te raser pour paraître acceptable,
Tu devrais te laver pour être respectable...
T'arroser de parfum n'est pas une solution,
Rien n'est plus efficace que quelques ablutions.

Brûle enfin ce costume ! Je ne peux plus le voir !
... Et déchire moi ce pull qui te sert de bavoir !
Achète toi un Jeans, et des chemises à fleurs...
Fait semblant de sourire, singe un peu le bonheur !

Je te l'ai déjà dit tout ça... Tu me déçois !
Ta vie n'est pas facile, c'est vrai, je le conçois,
de n'avoir rien à faire, de n'être que... Rentier,
a fait de toi un hère d'un genre... Flibustier ! ››

C'est ton obstination que de me tracasser ?
Si tu insistes encore... Je te ferai casser !
J'ai trouvé beaucoup mieux... Je vais te retourner...
Tu parleras au mur... A longueur de journée !

Alain Jean Mathis

Le temps mâtin

Lorsque le temps mâtin révèle ses affronts,
en courbant notre dos, en sculptant notre front,
qu'il nous faut conjuguer tous nos verbes au passé...
Nos sentiments se cloîtrent de peur d'être blessés.

C'était hier, pourtant, que mes mains caressaient
de douces et tendres amies, aux élans empressés,
qui m'offraient leurs secrets sans la moindre candeur,
qui hurlaient, à l'extase, sans la moindre pudeur.

En ce jour bienheureux vous étiez devant moi,
mon expression béate démasquait mon émoi,
mes yeux fous dévoilaient vos courbes fascinantes...
Vos sourires malicieux vous rendaient plus troublante.

... Et mes mains qui tremblaient de n'avoir rien à faire,
et mon coeur qui saignait de n'avoir qu'à se taire,
face à votre jeunesse qui venait me narguer,
quand mes rêves, étourdis, me faisaient divaguer.

Le temps peut s'acharner je reste toujours mâle,
mes accès de tendresse n'ont rien de plus normal.
Je regrette souvent, à en devenir fou,
la route bien trop longue qui m'éloigne de vous.

Alain Jean Mathis

Numéros Utiles...

Services d'urgence
> Samu : 15
> Pompiers : 18
> Gendarmerie : 17
> Centre anti-poison : 01 72 11 69 11

Médecins
Dr Aymoz : 04 79 28 79 85
Dr Klopfenstein : 04 79 28 72 80
Dr Somveille : 04 79 36 06 71
Dr Chavet : 04 79 70 84 22

Cabinet d'infirmières
Novalaise : 04 79 28 72 71
La Bridoire : 04 76 31 21 13

Ostéopathe
Novalaise
V. Barnave : 04 79 33 51 42

Vétérinaire
Novalaise
J.H. Le Dall : 04 79 28 76 50

Kinésithérapeutes
Pascal Claire : 04 79 28 77 78
Paul Mercy : 04 79 70 18 46

Pharmacies
Novalaise : 04 79 28 70 26
La Bridoire : 04 76 31 12 05

Taxis
Alt Charly Taxi : 04 79 36 03 44
Brunier-Collet : 04 79 28 75 52

Déchetterie
Novalaise
> Du 1er octobre au 31 mai :
lundi, mercredi : de 13h30 à 18h
samedi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
> Du 1er juin au 30 septembre :
lundi : de 13h30 à 18h,
mercredi et samedi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Elle accepte ferraille, papiers, piles, batteries, pneus, huiles, gravats, branchages…
Les déchets de tonte ne sont plus acceptés .

Consultation architecturale
04 79 28 70 38
Uniquement sur rendez-vous en mairie de Novalaise le 2e lundi de chaque mois

La Poste *Lépin-le-Lac*
04 79 36 00 00

EDF *(sécurité dépannage)*
0 810 333 073

ADMR
bureau route du lac à Novalaise
04 79 28 78 82

Communauté de Communes (CCLA)
04 79 28 78 64
Route du lac à Novalaise
ccla@wanadoo.fr

SNCF
08 36 35 35 35

Syndicat des Eaux du Thiers St Alban de Montbel
04 79 36 02 18
ou 06 83 40 74 43

Office de tourisme
04 79 36 00 02
aiguebelette.tourisme@wanadoo.fr
www.lac-aiguebelette.com

Allo service public
tél. 39 39
La première réponse à vos questions administratives

Numéro national contre la maltraitance
tél. 39 77
Ce numéro national unique s'adresse aux personnes âgées et aux personnes handicapées victimes mais aussi témoins de situations de maltraitance. Du lundi au vendredi, de 9h à 19h, une équipe composée de psychologues, travailleurs sociaux et juristes vous apporte écoute, conseils et soutien (coût d'un appel local depuis un téléphone fixe).`

Centre des finances publiques d'Aix les Bains
Services des impôts des particuliers
9 avenue Victoria, BP 453
73014 Aix les bains
tél : 04 79 35 76 00
fax : SIP 04 79 34 14 47
sip-sie.aix-les-bains@dgfip.finances.gouv.fr

Centre des finances publiques de Chambéry
Services des impôts des particuliers
51, avenue de Bassens
73018 Chambéry cedex
tél : 04 79 70 72 03
fax : SIP 04 79 60 40 68
sip.chambery@dgfip.finances.gouv.fr

Nous avons appris avec tristesse le décès accidentel de Christophe Bérard, dont la maman, Ginette Bérard, a été institutrice à l'école de Dullin de 1962 à 1964. Christophe et ses parents ont passé deux ans sur la place du village et avaient noués des amitiés avec de nombreux habitants de la commune.
Le conseil municipal a transmis ses plus sincères condoléances à Ginette et Jean Bérard qui résident aujourd'hui à Saint Jean de Maurienne.

CONTRE LE CANCER
LA LIGUE 101 comités

Solidarité

Simone Bois qui depuis de nombreuses années se mobilise pour collecter les dons pour « **la ligue contre le cancer** », nous communique le montant de la campagne 2013 pour Dullin qui s'élève à **1905 €**.

Merci à tous les donateurs .

CARTES DE PLAGE

Les Cartes de Plage pour la saison d'été 2012 sont en vente à la CCLA, route du lac à Novalaise.
Elles sont réservées aux résidents des communes de la CCLA moyennant
- 3 euros pour les enfants de 10 à 16 ans
- 6 euros à partir de 16 ans et pour les adultes.

Se munir de vos cartes d'identité, photos d'identité et justificatif de domicile (de moins de 3 mois)

OUVERTURE et PERMANENCES MAIRIE DE DULLIN

Horaires d'ouverture du secrétariat au public :
lundi, mercredi > de 14 h à 18 h
et vendredi > de 13h45 à 17h45

Permanence du Maire et/ou des adjoints sur rendez-vous en semaine en contactant le Maire au 04 79 36 08 84 ou la mairie au 04 79 36 01 88.

Tél/fax Mairie : 04 79 36 01 88
E-mail : dullin.com@wanadoo.fr
http://dullin.free.fr

Club Gymnastique Volontaire Ayn/Dullin

Cette saison 2012/2013 représente la 7ème année d'existence de l'association, créée en 2006 pour nos deux communes.
Nous remercions la municipalité de Dullin pour la mise à disposition d'une salle communale et du chauffage.
Du changement cette année puisque nous avons accueilli une nouvelle animatrice, Stéphanie Grégori qui assure également des cours à Gerbaix et à Novalaise.
Nous étions 15 adhérentes et avons bénéficié de 33 séances de GV. Ni le froid, ni la neige de cet interminable hiver n'ont fait reculer les plus fidèles et motivées ; un seul cours, le 6 février, a été annulé en raison de la météo qui rendait les routes dangereuses.
Deux sorties inter-clubs ont été organisées avec la section de Gerbaix : une sortie raquettes aux Déserts d'Entremont le 12 janvier et une sortie vélo sur la vélo-route le 15 juin. Certaines d'entre nous ont aussi participé à la Course Odysséa, à Chambéry, le 1er juin.

Comme en 2011, l'association a tenu la buvette et petite restauration et préparé les repas des invités de « la Journée des Peintres et Outils en main » du 7 juillet.

La rentrée aura lieu mi-septembre. Guettez les points d'affichage de nos deux communes.
Bon été à tous ! N'hésitez pas à nous rejoindre pour 1H hebdomadaire d'activité physique, dans la bonne humeur et en toute convivialité.

Brigitte, Catherine, Emilie et Josiane.

L'agenda du COMITÉ DES FÊTES DULLIN 1985 2005

Le 4 août,

Bozo le clown animera **la fête au village** avec ses vélos rigolos, ses barbes à papa.

Les maquillages pour enfants, la structure gonflable, le manège, les poneys et la pêche à la ligne amuseront les plus jeunes tandis que les plus grands s'adonneront au tir au pistolet ou à la carabine, au casse-bouteille, ou bien disputeront le concours de boules.

En soirée, n'oubliez pas de réserver votre **paëlla** ou vos **frites saucisses** auprès des membres du comité des fêtes afin de ne pas rater **les années GOLDMAN** qui animeront la soirée, clôturée par **un feu d'artifice.**

Le 8 novembre,

nous irons voir le spectacle de **Mickael GREGORIO,** artiste peu connu mais très prometteur.
Toutes les places sont d'ores et déjà réservées.
Pensez à vous inscrire très vite la prochaine fois !

Le samedi 26 et dimanche 27 octobre

nous vous proposerons les **boudins à la chaudière**

...et un **concours de belote** dont la date reste à définir.

Nuit africaine

Mercredi 7 août - 20h30 - Place du Village

Cette année Dullin accueillera de nouveau **le Festival des Nuits d'été** avec sa "Nuit africaine" qui risque fort de faire monter de plusieurs degrés la soirée habituellement fraîche sous nos latitudes !

Dullin
en Savoie

Rallye des Gîtes

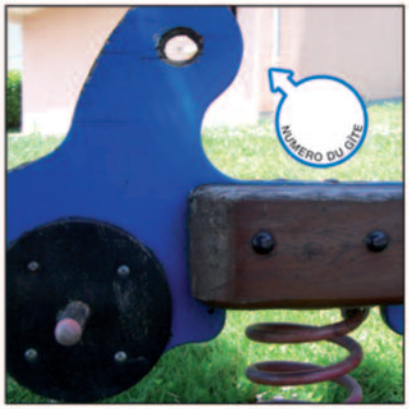

Promenez-vous
dans le village de gîtes et
amusez-vous à retrouver
le numero des gîtes
en photo ci-contre.

1973 Dullin 40ans des gîtes 2013

Curieux de connaître votre score ?
Rendez-vous à l'accueil des gîtes,
en mairie, ou sur notre site internet.

Mairie de Dullin - 04 79 36 01 88 - dullin.com@wanadoo.fr - http://dullin.free.fr